



Bulletin de préconisation n°14 du 4/09/26

Réalisé par le : **CENTRE
TECHNIQUE
de l'
Olivier**

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 20, 83, 11), CIVAM Oléicole 13, CIVAM bio 66, CIVAM 84, SIOVB, CETA d'Aubagne, Alex Siciliano, Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse, Coopérative du Nyonsais, Célia Gratraud, Sébastien Le Verge.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <https://www.franceolive.fr/categorie/agronomie/inf-olive>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, cliquez sur «je m'abonne» sur : <https://www.franceolive.fr/>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Mouche

Les niveaux de capture et de dégâts restent globalement faibles. **Restez vigilants car l'activité des mouches pourrait reprendre dans les prochaines semaines.** Continuez la surveillance de vos pièges de suivi et des dégâts sur fruits !

Pour celles et ceux qui ont choisi une stratégie de lutte par des applications d'argile, pensez à renouveler vos protections si ces dernières ont été lessivées par les pluies de la semaine dernière.



Maladies du feuillage

Les épisodes pluvio-orageux annoncés sur certains secteurs rendront les conditions favorables aux contaminations, pensez à renouveler vos protections si celles en place ne sont plus efficaces.



Teigne de l'olivier

Les premières chutes d'olives causées par la teigne sont observées. Ce n'est pas le moment d'intervenir.



Pyrale du jasmin

Des dégâts de pyrale du jasmin sont observés dans la basse vallée du Rhône et en Corse. En cas de fortes infestations sur jeunes vergers, consultez l'InfOlive n°4 pour avoir plus d'informations sur les méthodes de lutte.



Cochenilles paulistes

Le réseau d'observations des larves mobiles montre que l'essaimage n'est plus en cours. Des cochenilles sont toujours présentes sur les fruits, les premières pontes y sont observées. Ce n'est pas le moment de traiter !



Fertilisation

C'est la période d'apport de la potasse (au sol si irrigation par micro-aspiration ou si des pluies sont annoncées, en ferti-irrigation, en foliaire pour les arbres en confort hydrique). Ces apports sont à pondérer selon les résultats de vos analyses de sols et/ou de feuilles.



Irrigation

D'après les [bulletins Eau'Live n°11](#), les épisodes pluvio-orageux de la semaine dernière ont permis d'arrêter temporairement les irrigations. Ces dernières ont dû reprendre selon les profondeurs de RU. Le grossissement des fruits continue et la lipogenèse débute, un stress hydrique à cette période pourrait impacter le calibre des fruits et leur teneur en huile. Soyez donc vigilants sur la poursuite des irrigations.

La suite en page suivante...



Maturité des olives

Les premiers résultats d'analyses des huiles montrent des maturités aromatiques hétérogènes (Aglandau) et avancés sur d'autres variétés (Salonenque). La formation d'huile dans les fruits est bien engagée, mais pas encore terminée. Globalement, la maturité physiologique semble relativement précoce cette année.



Chaque dernier mercredi du mois à 18h, le pôle agronomie de France Olive anime une courte visioconférence : les 30 minutes agro ! Ce rendez-vous mensuel vous permet de venir échanger avec l'équipe de ce pôle et de poser vos questions techniques. Le prochain rendez-vous a lieu le 30 septembre 2026. [Le lien de connexion est accessible sur le site de France Olive.](#)



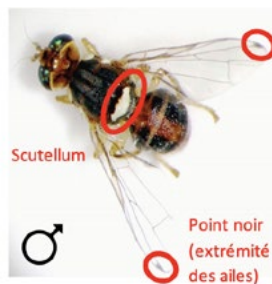
Mouche de l'olive

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la mouche de l'olive sur le [BSV n°8](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°14](#), les captures restent globalement faibles sur l'ensemble des zones suivies, même si de légères hausses sont constatées dans les Pyrénées orientales et dans le sillon audois. Les niveaux de piégeage à la même période l'an dernier étaient nettement plus élevés.



Les dégâts observés sont anecdotiques sur l'ensemble du territoire oléicole bien qu'en légère hausse dans le pourtour niçois et les piémonts alpins méridionaux. De la dalmaticose est observée dans la basse vallée du Rhône, sur les piémonts du Ventoux et la basse vallée de la Durance ainsi que dans les Pyrénées orientales sans qu'elle soit pour autant liée à l'activité de la mouche : elle est due aux épisodes de grêle qui ont eu lieu au cours des semaines passées.

	Olives attractives (> 8 mm)
Mouche(s) capturée(s)	Risque élevé
Aucune mouche capturée	Vigilance renforcée

Les températures (notamment nocturnes) ont baissé par rapport au mois dernier : le risque peut augmenter rapidement ! Restez vigilants !

Préconisations

Lutter contre les dégâts de mouche permet de limiter les dégâts dus à la dalmaticose. Afin de positionner au mieux vos mesures de lutte, veillez à relever régulièrement vos pièges de suivis des populations des mouches (chromatique ou alimentaire).

Actuellement, plusieurs méthodes de lutte sont possibles :

- Par applications de **barrière minérale**. **Attention, seules les barrières minérales homologuées contre la mouche de l'olive ont fait l'objet d'une évaluation pluriannuelle d'efficacité par France Olive en verger expérimental.** L'utilisation d'autres barrières minérales (non évaluées) reste de la responsabilité du producteur. Sachant qu'au-delà de l'efficacité sur la mouche d'autres paramètres doivent être pris en considération comme par exemple l'impact sur la photosynthèse, etc. Ces barrières doivent être positionnées en préventif. Au vu des épisodes pluvieux passés, un renouvellement a sûrement dû être nécessaire après ces épisodes. Pour optimiser l'efficacité de votre application et l'adhérence des barrières minérales il peut être opportun d'utiliser un adjuvant (attention certains adjuvants ne sont pas compatibles, consultez le cahier l'oléiculteur ou votre distributeur).

L'efficacité de cette méthode est dépendante de la qualité d'application.

Vérifier les conditions d'applications des produits utilisés.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



- Par **piégeage massif** : les pièges devraient déjà être en place depuis longtemps.

Les récoltes approchent pour les olives de table ; vérifiez les Délai Avant Récolte (DAR) des produits avant de les utiliser.

Pour plus de détails sur les différentes solutions utilisables et leurs conditions d'emploi, vous pouvez consulter [l'infOlive n°9](#) ou [le cahier de l'oléiculteur](#).



Maladies du feuillage

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la mouche de l'olive sur le [BSV n°1](#).

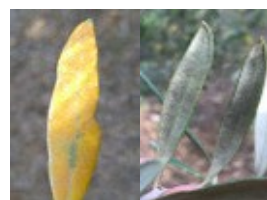
Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°14](#), aucune nouvelle sortie de symptômes n'est observée. Si des symptômes d'œil de paon et/ou de cercosporiose sont visibles, ils sont présents uniquement sur des feuilles de l'an passé, quand elles ne sont pas tombées.

Les épisodes pluvieux annoncés pourront rendre les conditions favorables aux maladies du feuillage et particulièrement à la cercosporiose.



Symptômes d'œil de paon
(source France Olive)



Symptômes de cercosporiose
(source France Olive)

Le risque de nouvelles contaminations est **faible** si aucune pluie n'est prévue sur votre secteur, que vous ayez ou non des symptômes de maladies du feuillage dans votre verger.

Le risque de nouvelles contaminations est **modéré** si des épisodes pluvieux sont prévus sur votre secteur mais que vous n'avez pas ou peu de symptômes de maladies du feuillage dans votre verger.

Le risque de nouvelles contaminations est **fort** si vous êtes concernés par les prévisions d'épisodes pluvieux et que des symptômes de maladies du feuillage sont visibles sur votre verger.

Préconisations

Avant toute intervention phytosanitaire, il est recommandé de :

- **Régler votre pulvérisateur** afin d'optimiser la qualité d'application des traitements,
- **D'entretenir votre parcelle** : la gestion de l'enherbement et des haies permet de limiter la présence d'humidité dans le verger.

Si le risque estimé dans votre parcelle est modéré ou fort, il est recommandé de réaliser un traitement avant les épisodes pluvieux annoncés si votre verger n'est plus protégé.

Pour rappel, il n'existe aucune substance curative. Les traitements doivent être réalisés en amont des épisodes potentiellement contaminants !

Des produits à base de cuivre peuvent être utilisés. Les conditions d'applications dépendent des produits.

Vérifier les Délais Avant Récolte (DAR) des produits avant toute application.

Pour plus d'informations sur les produits homologués pour lutter contre les maladies du feuillage consultez [le cahier de l'oléiculteur 2026](#) ou le site internet [E-Phy anses](#).



Cochenilles paulistes

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie des cochenilles ***Acutaspis paulista*** ou cochenille paulista [sur le BSV n°6](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°14](#), les foyers de cochenille pauliste mentionnés dans les bulletins précédents sont toujours présents sur le littoral varois et les Pyrénées-Orientales.

Un réseau de suivi des périodes d'essaimage (migration des larves mobiles sur les feuilles et les fruits), a été mis en place par France Olive en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var, pour accompagner les producteurs dans la mise en œuvre de leur stratégie de lutte. Aujourd'hui, sept parcelles situées à Hyères, Carqueiranne, La Cadière-d'Azur, La Ciotat, Sauvebonne, La Londe-les-Maures, Sanary-sur-mer font l'objet d'un suivi.

Les observations de ce réseau de parcelles montrent des niveaux de capture faibles voire nuls sur l'ensemble des parcelles suivies. Il n'y a pas d'essaimage en cours. Les premières pontes sous les boucliers des femelles fixées aux fruits sont observées.

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenille pauliste** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers.

Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tiennent pas compte des spécificités de votre exploitation.



Cochenille de la famille des Diaspididae
(source Fanny Vernier CA83)



APPEL À VIGILANCE

Bien que cette cochenille ne soit pas réglementée, elle est considérée comme un ravageur émergent important dans la filière oléicole. Afin de connaître l'étendue de sa dissémination, il est primordial de faire remonter toute observation ou suspicion de sa présence auprès de France Olive (contact@franceolive.fr).

Préconisations

Attention, pour ne pas diffuser cette cochenille dans d'autres territoires, il est impératif de ne pas implanter ou faire circuler du matériel végétal contaminé dans les zones exemptes de ce bioagresseur. En cas de suspicion, il est primordial de contacter France Olive pour réaliser un diagnostic et envisager la stratégie à mettre en œuvre pour limiter sa diffusion.

Dans les secteurs déjà contaminés, il est important, comme pour de nombreux bioagresseurs, de favoriser la biodiversité pour faciliter la présence et le développement d'insectes prédateurs ou parasitoïdes qui vont participer à la régulation de cette cochenille. Pour cela, conservez si possible une couverture végétale, favorisez les haies composites, D'ailleurs de nombreuses coccinelles prédatrices *Exochomus quadripustulatus* ont été observées dans les vergers fortement infestés.

Dans les parcelles contaminées nécessitant la mise en œuvre de stratégies de lutte notamment phytosanitaire : les données du réseau de suivi des essaimage montre **qu'il est trop tard pour traiter** car le pic d'essaimage est terminé sur les parcelles suivies.



Maturité des olives

SALONENQUE

Les premiers échantillons analysés montrent une maturité relativement précoce cette année. Les huiles présentent déjà des profils aromatiques bien développés et globalement harmonieux, évoquant un excellent niveau de qualité.

La formation de l'huile est bien avancée, mais elle n'est pas terminée : les olives disposent encore d'une marge de progression au cours des prochaines semaines. Il n'y a donc pas d'urgence généralisée à récolter à ce stade.

Les prochains prélèvements permettront de suivre à la fois l'évolution des caractéristiques aromatiques et le ralentissement progressif de la formation de l'huile, afin de mieux positionner la période de récolte selon les objectifs recherchés.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



AGLANDAU

Les premiers résultats au 31 août 2026 montrent que la formation de l'huile dans le fruit est déjà bien engagée sur Aglandau. Les différents échantillons présentent toutefois des niveaux d'avancement assez variables, ce qui traduit des situations de maturité encore hétérogènes selon les parcelles.

Les profils sensoriels restent globalement très marqués, avec des fruités très herbacés, présentant encore une amertume et une ardeur soutenues. Le potentiel de qualité semble très élevé. La comparaison avec les données historiques suggère néanmoins une maturité physiologique relativement précoce cette année. Les prochains prélèvements permettront de confirmer cette tendance.